

PRÉFET DU VAR

SOUS-PREFECTURE DE DRAGUIGNAN  
Bureau de l'Ingénierie Territoriale

Draguignan, le 20 NOV. 2019

Monsieur le sous-préfet de Draguignan

à

Liste des destinataires in fine

**Objet** : CSS DPCA - Puget-sur-Argens

Je vous confirme que se tiendra une Commission de Suivi de Site du Dépôt Pétrolier de la Côte d'Azur (DPCA) implanté sur la commune de Puget-sur-Argens :

**Vendredi 6 Décembre 2019 à 14 h 30**  
**à la Sous-Préfecture de Draguignan - Salon d'honneur**

**Ordre du jour :**

1. Quorum
2. Approbation du compte rendu de la CSS du 05 juillet 2018
3. Désignation membre bureau représentant l'exploitant et les riverains suite au changement d'Arrêté Préfectoral.
4. Modification Règlement intérieur suite au changement d'Arrêté Préfectoral et vote
5. Bilans annuels de la société DPCA France depuis la dernière réunion (actions réalisées, système de gestion de la sécurité, incidents/accidents, réduction des risques, décisions individuelles, etc.) et présentation des éventuels faits marquants depuis la dernière CSS
6. Bilan de l'inspection des installations classées depuis la dernière réunion
7. Questions diverses
  - a. Information du Public
  - b. Information sur le PPI

Je vous remercie de bien vouloir y assister ou de vous faire représenter, et de bien vouloir confirmer votre présence à l'adresse suivante : [fflorentino@cypres.org](mailto:fflorentino@cypres.org)

Pour le préfet et par délégation,  
le sous-préfet de Draguignan

Eric de WISPELAERE

LISTE DES DESTINATAIRES  
(AP du 9/12/2014 et 08/11/2019)

---

**Collège Administrations**

---

- |  |   |
|--|---|
| ✓ Préfecture du Var  | Monsieur le préfet ou son représentant                  |
| ✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)                        | Madame la directrice régionale PACA ou son représentant |
| ✓ Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS)   | Monsieur le délégué départemental ou son représentant   |
| ✓ Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)   | Monsieur le directeur départemental ou son représentant |
| ✓ Service Départemental d'Incendie et de Secours   | Monsieur le directeur ou son représentant               |
| ✓ Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) | Monsieur le directeur régional ou son représentant      |

---

**Collège des élus des collectivités territoriales**

---

- |                               |  |
|-------------------------------|--|
| ✓ Commune de PUGET-SUR-ARGENS | Monsieur Jean-François MOISSIN<br>Monsieur Rémy VERCHERE |
|-------------------------------|--|

---

**Collèges exploitants des installations classées**

---

- |        |                       |
|--------|-----------------------|
| ✓ DPCA | Monsieur Souffou MADI |
|--------|-----------------------|

---

**Collèges riverains ou des associations de protection de l'environnement**

---

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| ✓ Association Varoise pour la Sauvegarde de l'Agriculture, de la Nature et de l'Environnement | Monsieur Daniel PEUVRIER |
|---|--------------------------|

---

**Collège Salariés des installations classées**

---

- |        |                        |
|--------|------------------------|
| ✓ DCPA | Monsieur Thomas TELMON |
|--------|------------------------|

---

**Secrétaire**

---

- |          |   |
|----------|---|
| ✓ CYPRES | Monsieur le directeur ou son représentant |
|----------|---|

**MANDAT : BON POUR POUVOIR**

*Conformément à l'article 9 du règlement intérieur de la Commission de Suivi de Site de l'établissement DPCA de la Commune de Puget-sur-Argens*

- *Lorsqu'il n'est pas suppléé, un membre de la commission peut donner mandat à un autre membre*
- *Nul ne peut détenir plus d'un mandat*
- *Le mandat est obligatoirement remis au secrétariat ou au président au plus tard en début de séance*

Je soussigné(e) .....  
représentant de .....  
du collège.....

donne pouvoir à .....  
représentant de .....  
du collège .....

à l'effet:

Ⓢ de me représenter et de voter à :

**la Commission de Suivi de Site de DPCA – Commune de Puget-sur-Argens  
Vendredi 6 Décembre 2019 à 14 h 30  
à la Sous-Préfecture de Draguignan - Salon d'honneur**

Fait le :

Signature :